



Rendez-vous avec le futur



## Projet entreprise Groupe Terres du Sud

### Pourquoi réfléchir sur notre avenir ?

*La mutation du monde agricole et rural est d'un genre nouveau. Rapide et multiforme, elle concerne toutes les filières (agricoles et agro-alimentaires), mais également l'environnement rural et donc le citoyen.*

*En tant qu'élus et dirigeants de Terres du Sud, nous en avons pleinement conscience. C'est pourquoi nous avons entrepris une réflexion, en toute sérénité, avec enthousiasme et en nous appuyant sur nos valeurs, pour faire de notre avenir une source d'opportunités.*

### Ce à quoi nous croyons

Nous sommes animés par la nécessité de conserver une **économie agricole compétitive et des territoires ruraux vivants et dynamiques**

- > en recherchant un intérêt commun avec les autres parties prenantes du monde rural et du monde économique régional, car nos racines sont mutualistes
- > en gardant les centres de décision au coeur des territoires.



# Rendez-vous avec le futur

## Quels sont nos objectifs ?

- > Créer et développer des sources régionales de valeurs ajoutées robustes et diversifiées, dans le cadre d'une agriculture durable et responsable, respectueuse de l'environnement.
- > Agir globalement pour dynamiser notre territoire tout en restant proche des agriculteurs et en se fixant comme priorité la valorisation de leur travail.
- > Se doter en permanence des moyens humains, technologiques et économiques nécessaires à la performance du Groupe.
- > Favoriser une relation privilégiée avec les agriculteurs partenaires du Groupe.

## Avec quels moyens ?

**Nous devons donner la priorité à 2 axes :**

### **Axe 1 : Développement territorial**

#### ***Une politique d'investissement volontariste dans les métiers agricoles et ruraux***

Notre position de premier investisseur agricole et agro-alimentaire du territoire nous incite à :

- adapter nos outils à la taille de nos marchés traditionnels,
- investir et soutenir les entreprises régionales de production et distribution agro-alimentaires,
- ouvrir notre groupe au travail en commun avec d'autres groupes coopératifs et organisations de producteurs.

### **Axe 2 : Organisation d'entreprises**

#### ***Une organisation basée sur le concept d'une « fédération de PME autonomes »***

Nous pensons que :

- les PME sont détentrices du savoir-faire dans leur domaine d'activité,
- un « contrat d'autonomie » doit permettre à chacun un épanouissement dans une culture commune et la création d'une émulation, facteur de valeur ajoutée,
- la société holding du groupe accompagne la performance de chaque entité et garantit la cohérence du groupe.